

Responsable : Pr François RIVIER

Neuropédiatrie

Hospitalisation complète

Bureau du Cadre de Santé

Mme RIGAL Violaine

Tél. : 04 67 33 77 49



CHU de Montpellier
Hôpital Gui de Chauliac
Pôle Femme, Mère, Enfant
80 Avenue Augustin Fliche
34295 Montpellier cedex 5
Tél : 04 67 33 72 24

www.chu-montpellier.fr

Votre présence dans le service

- **Le service est ouvert 24h/24h aux parents.**

Vous pouvez venir auprès de votre enfant lorsque vous le souhaitez sans limitation de temps*. La porte du service est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h15 à 16h30, avec la présence d'un soignant à l'entrée pour vous accueillir.

- Pour des raisons de sécurité, le service est fermé à partir de 21h pas de sortie après cet horaire.

Cependant, la nuit seul 1 adulte majeur ayant la responsabilité de l'enfant pourra rester auprès de lui dans la chambre.

Un lit pliant vous sera mis à disposition gratuitement.

Ce lit doit être rangé impérativement avant 9h.

- Le nombre de visiteurs est limité à 2 personnes par chambre (parents compris) pour le repos des enfants et la bonne organisation des soins**.

- Pendant son séjour, votre rôle de parent reste essentiel.

Cependant **les soins et surveillance sont assurés par l'équipe soignante.**

Il est souhaitable d'avertir l'équipe lorsque vous vous absentez.

Admission de votre enfant

- L'admission de votre enfant ne s'effectue qu'avec l'autorisation des parents exerçant **l'autorité parentale.**

Elle doit être faite le plus tôt possible dès l'arrivée dans le service au moment du recueil d'information par l'équipe paramédicale.

Le téléphone

- **Vous pouvez prendre des nouvelles de votre enfant au :**

04 67 33 72 24

à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

Seuls les parents sont habilités à recevoir des informations par téléphone.

Pour des raisons de confidentialité, ces informations seront limitées.

* En période COVID : service fermé en raison de la crise sanitaire, pas de visites.

** En période COVID : 1 personne autorisée par enfant et par 24h

Espace jeux

- Une salle de jeux est à la disposition des enfants ainsi que des parents dans le service. Se référer à l'équipe soignante pour son accessibilité*.

Intervenants sociaux éducatifs

Charline Smeraldi, assistante sociale

Tél. : 04 67 33 63 41 - Lundi - Mercredi : 8h15 à 16h15

Mardi - Jeudi - Vendredi : 9h à 17h

charline.smeraldi@chu-montpellier.fr

Marion Povillon, éducatrice spécialisée

Les repas

- Pour votre enfant, les repas sont pris en chambre et servis pour :
 - le petit déjeuner : 7h30-8h15
 - le goûter : 16h00
 - le déjeuner : 11h50-12h00
 - le dîner : 18h50-19h00.

POSSIBLE CHANGEMENT D'HORAIRES EN LIEN AVEC LES EXAMENS

- En début d'hospitalisation, les soignants relèveront avec vous et votre enfant les préférences alimentaires.
- Une alimentation variée, équilibrée et adaptée est proposée par l'équipe de restauration en lien avec le service de diététique tout en essayant au mieux de respecter ses préférences.
- Pour vous, le déjeuner peut être pris en dehors du service ou sinon dans le service où votre enfant est hospitalisé. Seule une boisson chaude vous sera proposée à l'heure du petit déjeuner.
Un frigo et un micro-ondes pour les parents sont à votre disposition.
- Enfin, vous pouvez acheter à la régie de l'hôpital des tickets repas et les donner au personnel du service pour qu'ils puissent commander votre repas. Les repas seront pris en chambre. Attention pour les tickets, vous devez le signaler à l'équipe la veille pour le déjeuner et avant 10h30 pour le dîner du même jour.

* En période COVID : salle de jeux fermée, prêt de jeux en chambre.

Les activités

- **Le service de NEUROPEDIATRIE** accueille les enfants de 21 jours à 18 ans nécessitant une hospitalisation en urgence ou de façon programmée. Ils sont accueillis par une équipe multidisciplinaire (Médecin, Infirmière, Puéricultrice, Auxiliaire de Puériculture, Aide Soignante, Cadre de Santé, Kinésithérapeute, Diététicienne, Psychologue, Assistante Sociale...).
- Une visite médicale a lieu chaque matin et une contre visite le soir.
- Les renseignements médicaux sont donnés par les médecins pendant ou après les visites.
- Deux équipes assurent la continuité des soins (jour et nuit). Une période de transmissions est réalisée entre chaque équipe : 7h-19h et 19h-7h.
- Les parents peuvent accompagner leur enfant aux examens ou consultations qui ont lieu hors de l'unité d'hospitalisation.
- Les promenades sont permises dans l'enceinte de l'hôpital sur autorisation médicale et sous la responsabilité des parents*.

*Période COVID : se référer à l'équipe médicale

La sortie

- Elle se fait sur avis médical.
L'enfant est remis aux parents ou au représentant légal.
L'équipe soignante vous remettra le billet de sortie, ordonnances,...
- Un compte rendu d'hospitalisation sera envoyé à votre médecin référent.

Les organisations de soins ne sont pas toujours faciles à comprendre, **l'équipe soignante vous informera et vous guidera** pendant l'hospitalisation de votre enfant. Nous ferons notre possible pour **vous soutenir** malgré le contexte difficile de l'hospitalisation.